

**ATTENTION, CECI N'EST PAS UN ACCUSE DE RECEPTION.**

Merci de bien vouloir prendre connaissance des informations suivantes.

Votre demande concerne:

les démarches à effectuer pour constituer un dossier de demande d'acquisition de la nationalité française :

Vous devez vous adresser à la préfecture de votre département de résidence et/ou consulter le site internet :  
<http://accueil-etrangers.gouv.fr>

la délivrance d'un passeport ou d'une carte nationale d'identité par les autorités françaises

Vous devez vous adresser en mairie et/ou consulter le site internet:  
<https://www.service-public.fr>

Votre demande concerne un dossier en cours ou terminé, et n'a pas fait l'objet de votre part d'une procédure initiale de dépôt de dossier dans le système d'information NATALI :

**AUCUNE REPONSE NE VOUS SERA APPORTEE SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DE VOTRE DOSSIER, TANT QUE SON INSTRUCTION N'EST PAS FINALISEE.**

Afin de nous permettre d'orienter utilement votre message vers le service concerné et de vous apporter une réponse adaptée, vous devez le renvoyer à l'adresse [sdanf-accueil@interieur.gouv.fr](mailto:sdanf-accueil@interieur.gouv.fr), **EN PRECISANT DANS L'OBJET DE VOTRE MESSAGE:**

**1/ votre numéro de dossier** sans insérer d'espace comme indiqué ci-dessous :

Année  
Lettre X ou DX  
Numéro à 6 chiffres  
Exemple: 2023X105960 ou 2023DX050096

Votre numéro ministériel vous sera automatiquement communiqué par courriel dès lors que votre dossier aura fait l'objet d'une transmission de la plateforme de naturalisation à la SDANF

**2/ vos nom, prénom(s) et date de naissance**

**3/ L'une des rubriques suivantes** (reprendre uniquement l'intitulé de la rubrique)

▪ **restitution de pièces d'état civil :**


 je souhaite récupérer une ou plusieurs pièce(s) d'état civil originale(s)

▪ **copie d'une décision non réceptionnée :**

 je souhaite recevoir la copie de la décision adressée par courrier recommandé que je n'ai pu retirer

 Pour déposer un nouveau dossier, il n'est pas nécessaire de produire la copie de la décision précédente

▪ **envoi de pièces/renseignements complémentaires :**

 je souhaite vous informer d'un changement dans ma situation personnelle ou professionnelle (naissance, mariage, divorce, décès, nouvelle adresse, nouvel emploi...)

 je souhaite vous transmettre les pièces complémentaires que vous m'avez réclamées

Votre demande concerne une des deux demandes suivantes :

Afin de nous permettre d'orienter utilement votre message vers le service concerné et de vous apporter une réponse adaptée, vous devez le renvoyer à l'adresse [sdanf-accueil@interieur.gouv.fr](mailto:sdanf-accueil@interieur.gouv.fr) **EN PRECISANT DANS L'OBJET DE VOTRE MESSAGE** (reprendre uniquement l'intitulé de la rubrique) :

▪ **francisation :**

*✍ j'ai une question concernant une demande de francisation de mon nom et/ou de mon prénom*

▪ **rectification d'état civil :**

*✍ je souhaite signaler une erreur ou un oubli sur les documents établis suite à mon acquisition de la nationalité française (l'identité figurant sur l'ampliation, c'est-à-dire l'extrait de mon décret de naturalisation ou de réintégration dans la nationalité française, ou sur l'exemplaire enregistré de ma déclaration de nationalité, ou sur mon acte de naissance français est erronée)*

Votre demande concerne la preuve de l'acquisition ou de la perte de la nationalité française:

*✍ Si vous souhaitez obtenir un certificat de nationalité française, vous devez obligatoirement déposer votre demande auprès du tribunal judiciaire ou de proximité de votre domicile, qui pourra s'adresser à la SDANF (reconnaissance de la qualité de Français par la filiation)*

*✍ je suis devenu français et j'ai besoin d'obtenir un document qui en atteste*

*✍ j'ai perdu la nationalité française par décret ou par déclaration et j'ai besoin d'obtenir un document qui en atteste*

➔ Votre requête doit se faire sur la boîte de messagerie dédiée du secteur en charge de ces questions, à savoir [sdanf-brupi-preuve-nat@interieur.gouv.fr](mailto:sdanf-brupi-preuve-nat@interieur.gouv.fr). Après l'envoi de votre message, vous recevrez une notice de renseignement vous permettant de connaître les consignes à suivre pour adresser votre requête.

Il ne pourra pas être répondu aux messages dont l'objet n'aura pu être identifié.

Sous-direction de l'accès à la nationalité française

12 rue Francis Le Carval – 44404 Rezé Cedex

La sous-direction de l'accès à la nationalité française ne reçoit pas de public et n'assure pas de permanence téléphonique.